

Budget 2025 : Blain devra limiter la progression de ses charges

Charges en hausse, notamment celles du personnel ; recettes en berne : le refrain reste le même que début 2024. La ville va donc devoir rechercher des pistes d'économie pour ne pas hypothéquer ses marges d'investissement.



Principal chantier, avec le réaménagement du centre-ville, au programme en 2025, la rénovation énergétique de l'hôtel de ville. | OUEST-FRANCE

Principal sujet à l'ordre du jour de la séance de conseil municipal de Blain, jeudi soir 30 janvier, le débat d'orientation budgétaire (Dob). Cet exercice obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants a pour but de préparer le vote des budgets, en portant à la connaissance de l'assemblée municipale les informations sur l'évolution probable des finances en 2025.

« Le résultat du budget 2024 montre que les charges de fonctionnement sont sur une dynamique de hausse importante, qu'il est nécessaire de contenir, d'autant que la progression des recettes est beaucoup plus faible, résume Cédric Suard, responsable des finances au sein des services et chargé par le maire de présenter la situation. Par conséquent il est nécessaire de réaliser des efforts supplémentaires pour limiter la progression de ces charges, afin d'éviter une dégradation rapide des niveaux d'épargne. Situation qui hypothéquerait très largement les marges de manœuvre de la collectivité à l'horizon 2026. »

Forte diminution des droits de mutation

Au chapitre des recettes 2024 en baisse, une forte diminution des droits de mutation de l'ordre de 34 % : 289 000 € en 2024 contre 438 000 € en 2023 ; une conséquence directe de la baisse des transactions immobilières.



Le maire avait confié à Cédric Suard, second à gauche, responsable des finances au sein des services, le soin de dérouler le débat d'orientation budgétaire. | OUEST-FRANCE

Augmentation des charges de personnel

En revanche, au chapitre des dépenses, l'inexorable augmentation des charges de personnel, « **sur lesquelles nous n'avons aucune marge de manœuvre**, assure le maire Jean-Michel Buf. **C'est plus de 60 % de notre budget de fonctionnement** ». Cette masse salariale, qui était de 5,392 millions d'euros en 2023, va passer à 6,016 millions en 2025, pour culminer à 6,249 millions d'euros en 2026.

Pour ce qui est du prévisionnel des investissements, principalement consacré à la rénovation énergétique de l'hôtel de ville et au réaménagement du centre-ville, Jean-Pierre Hamon, s'étonne de ne pas y voir les habituels 460 000 € consacrés chaque année à des travaux au château.

« Ces travaux sont fortement subventionnés par divers organismes de l'État, de la Région et du Département, rappelle le maire. Mais pour l'instant, en cette période pleine d'incertitude, nous n'avons pas de réponse de ces organismes. Or, il n'est pas question que nous supportions à 100 % cette charge financière. »

Pas d'augmentation des taux

De ce débat d'orientation budgétaire, il ressort une bonne nouvelle : Il n'y aura pas, en 2025, d'augmentation des taux. Le contribuable blinois aura toutefois à s'acquitter du produit fiscal de la révision des bases par l'État, soit 1,7 %.